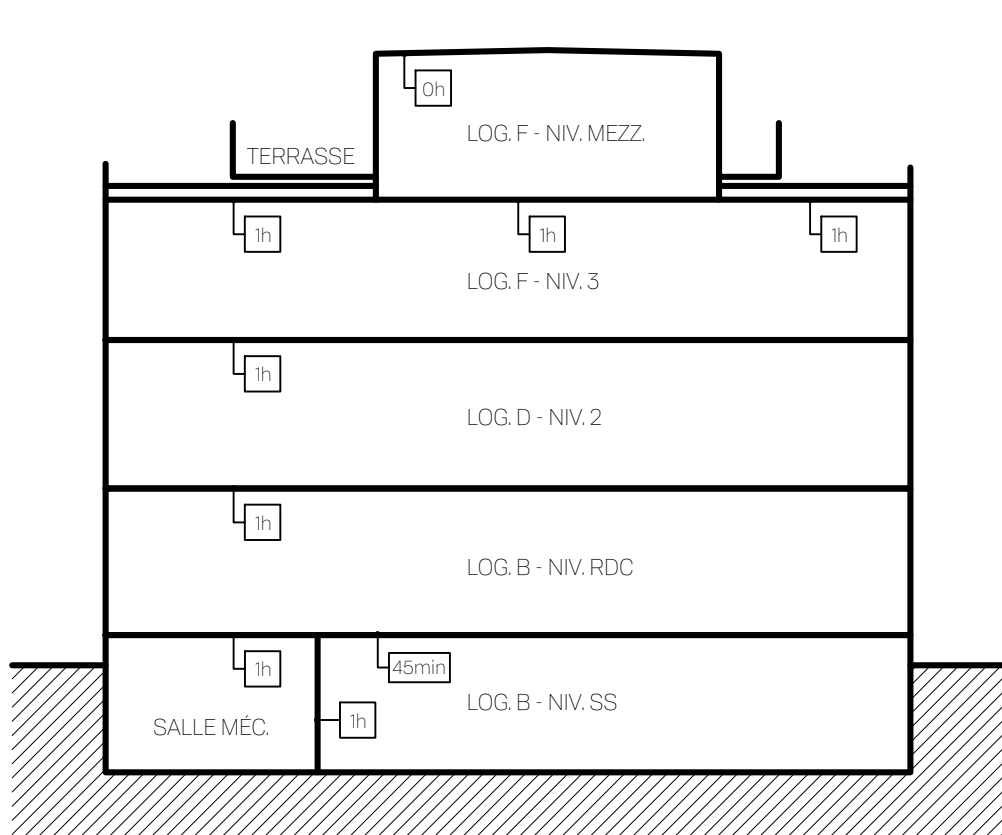
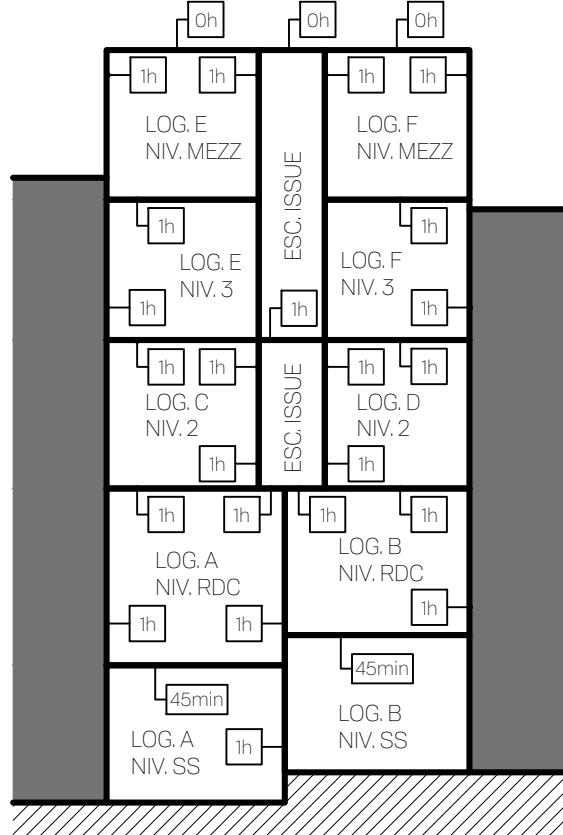


HABITATIONS IBERVILLE

4278, RUE D'IBERVILLE
ARRONDISSEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL
LOT #6 623 405



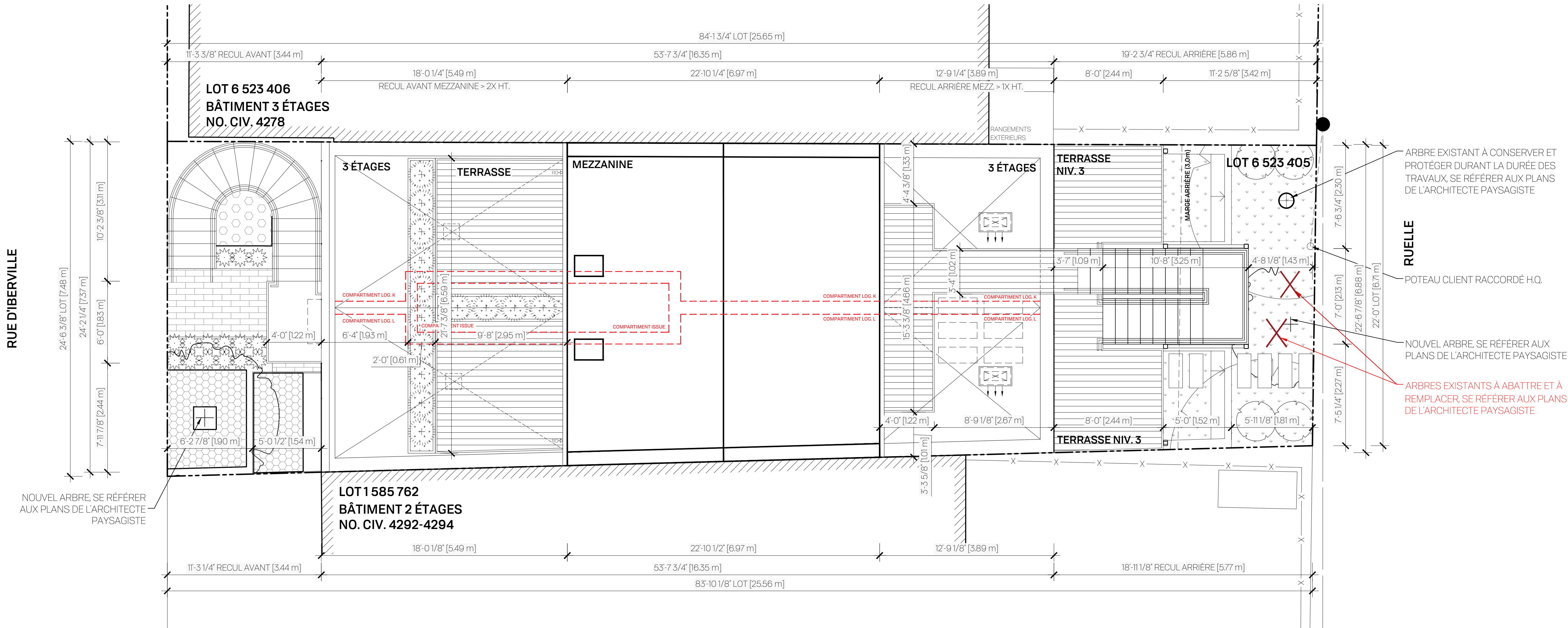
COUPE SCHEMATIQUE LONGITUDINALE "REQUIS AU CODE"



COUPE SCHEMATIQUE TRANSVERSALE "REQUIS AU CODE"

LÉGENDE GÉNÉRALE - SYMBOLES

	DÉTAIL, PLAN OU COUPE AGRANDI SE RÉFÉRER AU DESSIN X DE LA FEUILLE A-000
	ÉLEVATION SE RÉFÉRER AU DESSIN X DE LA FEUILLE A-000
	COUPE GÉNÉRALE OU DE MUR SE RÉFÉRER AU DESSIN X DE LA FEUILLE A-000
	NOUVEL AXE STRUCTURAL
	AXE STRUCTURAL EXISTANT
	RÉFÉRENCE DE NIVEAU EN ÉLEVATION OU EN COUPE
	RÉFÉRENCE DE NIVEAU EN PLAN

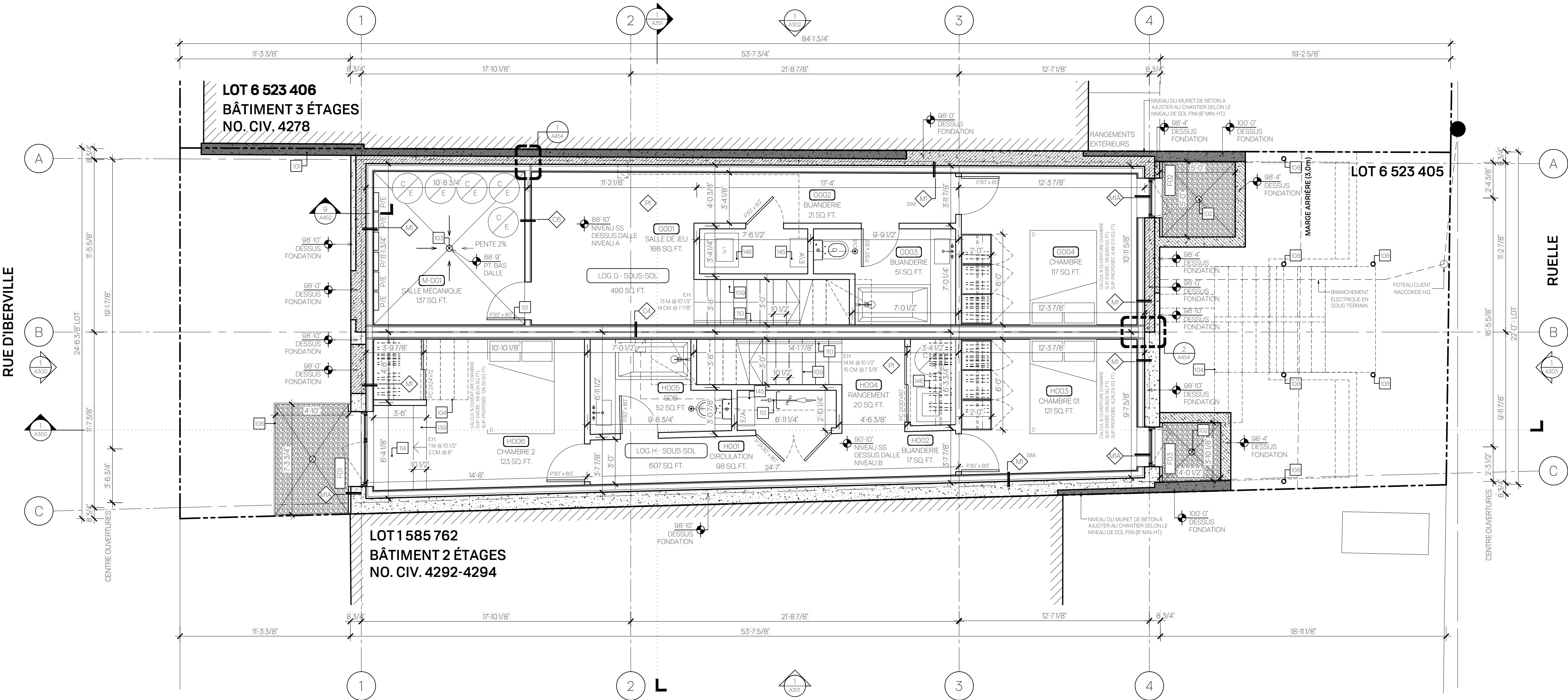


4278 RUE D'IBERVILLE
ARRONDISSEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL
LOT # 6 623 405

Consultants
ARCHITECTE DE PAYSAGE
ARCHIPAYSAGE
2955 RUE FONTAINE, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC J2Y 1G7
T. 514 583 7844
elyse@dubucap.com

INGÉNIEUR EN STRUCTURE
MA-TH
ÉRIC MAINVILLE ING ASSOCIÉ
4358 DE BELLECHASSE, MONTRÉAL, QC H1T 1Y6
T. 514 386 7840 POSTE 1002
ermainville@ma-th.ca

Notes générales:
L'entrepreneur Général devra vérifier tous les documents et toutes les dimensions avec les conditions du chantier et signer tous plans au constructeur des plans. L'entrepreneur à toute vérification d'usage avant de procéder à la mise en œuvre du projet. L'entrepreneur devra vérifier la validité de toutes les données et les quantités nécessaires. La portée du mandat comprend toutes les références aux détails, devis et recommandations du ou des ingénieurs des professionnels responsables pour l'exécution des travaux de construction ou de réparation. Tous les éléments de structure doivent être conçus et approuvés par un ingénieur (M.Q.). Tous les plans et documents doivent être imprimés et utilisés à des fins autres que celles qui sont originellement dues, sauf avec l'autorisation de l'architecte. Tout dimensionnement est indiqué selon le système métrique et à portée par rapport aux dessins. Ainsi, aucune dimension ne doit être mesurée directement sur un dessin. Un dessin de grande échelle a préséance sur un de plus petit. L'entrepreneur doit vérifier les travaux conformément



NOTES AUX PLANS, ÉLEVATIONS ET COUPES

101. EMPÎÈTEMENT DE LA FONDATION DU BÂTIMENT VOISIN.
102. SAUT-DE-LOUP EN BÉTON AVEC FOND DRAINANT RELIÉ AU DRAIN FRANÇAIS.
103. DRAIN DE PLANCHER AVEC PENTES DE 2% MIN. DANS LA DALLE.
104. PROFIL DU BALCON AU-DESSUS.
105. ESCALIER EN BÉTON COULÉ SUR PLACE, VOIR ING. STRUCTURE.
106. MARGELLE VÉGÉTALISÉE EN ACIER AVEC FOND DRAINANT RELIÉ AU DRAIN FRANÇAIS.
107. MAIN COURANTE CONTINUE @ 2'-10" DU NEZ DE LA MARCHE. PROLONGER LA MAIN COURANTE DE 1'-0" AU HAUT ET AU BAS DE L'ESCALIER.
108. PIED, VOIR ING. STRUCTURE.
109. ESCALIER EN BOIS.
110. MAIN COURANTE @ 2'-10" DU NEZ DE LA MARCHE.
111. GARDE-CORPS À BARROTINS 4" C/C @ 36" HT.
112. PAROI ET/OU PORTE DE DOUCHE EN VERRE TREMPÉ PLEINE HAUTEUR.
113. CASE DE STATIONNEMENT POUR VÉLO, POSITION SUR 2 ROUES 2,0m x 0,75m.
114. PLANCHER EN BOIS SURÉLEVÉ DE 1'-0" AU-DESSUS DE LA DALLE DE BÉTON, VOIR ING. STRUCTURE.
115. GARDE-CORPS À BARROTINS 4" c/c en ALUMINIUM Soudé @ 36" HT. AVEC SECTION OUVRANTE POUR ÉVACUATION DE LA CH

